



Contre expertise automobile

Par **takfaoui**, le **11/12/2009** à **15:23**

Bonjour, j'aimerais savoir s'il est possible de faire une contreexpertise pour une automobile sur laquelle j'ai subi un sinistre incendie. Au cas où l'expert me propose une somme inférieure à la valeur du véhicule. Merci

Par **chaber**, le **15/12/2009** à **10:30**

bonjour, il est toujours possible de faire contre expertiser votre véhicule par un expert indépendant et ceci à vos frais. Pour information, il sera retenu la valeur vénale de votre voiture (Argus) Les journaux donnent une cotation à titre indicatif pouvant varier selon le kilométrage, de gros frais récents sur justificatifs